



Déclaration de la CFDT d'administration centrale Echange avec Mme Barbut le 22 juin 2026

Madame la Ministre,

La CFDT est heureuse de pouvoir échanger avec vous. L'objet étant ouvert, c'est sur des enjeux fondamentaux en administration centrale que nous allons vous interpeller.

Votre responsabilité en termes de santé au travail, au titre des articles L4121-1 et suivants du Code du travail, est en effet cruciale auprès des agents d'administration centrale et c'est votre implication personnelle que nous sollicitons, faute de portage suffisant au niveau inférieur.

Depuis près de deux décennies, et en s'aggravant du fait des politiques de restrictions budgétaires et d'effectifs menées sans discontinuer, les agents de l'AC subissent pour un tiers à la moitié d'entre eux un cumul de risques psychosociaux (RPS) alarmant : surcharge, intensité du travail, règne de l'urgence, perte de sens du fait du faible portage de certaines politiques publiques, peu ou pas de temps passé à des réflexions collectives stratégiques pour comprendre et assimiler les évolutions... Le contexte récent de nombreux changements de gouvernements sur une courte période a exacerbé ces difficultés.

L'épuisement à grande échelle des agents est en outre accentué en administration centrale par les réorganisations officielles ou officieuses permanentes associant insuffisamment ou trop tardivement les agents concernés, ainsi que leurs représentants. Cette implication plus grande des agents est pourtant indispensable pour améliorer la compréhension et la mise en œuvre des réorganisations souhaitées et une plus grande adhésion à celles-ci.

Ainsi, la DGALN, récemment réorganisée avec un objectif officiel d'efficacité et officieux de réduction des effectifs, n'a pas encore pansé ses plaies de la mise en œuvre de cette réorganisation pourtant présentée comme exemplaire.

Non seulement les RPS ne sont pas pris en compte – retard de deux ans dans l'actualisation des documents obligatoires en matière de prévention des risques - mais l'administration minimise constamment l'impact sur les agents de devoir s'adapter en permanence à une nouvelle chaîne hiérarchique, elle aussi en perte de repères, et à de nouvelles façons de travailler censément novatrices. Le découragement combiné à la fuite de collègues accentue le manque d'attractivité en Ile-de-France.

Nous sont parvenues des rumeurs concernant une nouvelle organisation de l'administration centrale, impliquant la suppression de la DGALN et la création d'une DG Environnement, incorporant notamment le CGDD.

Aucun document préparatoire ne confirme cet objet officieux de réunion sur lequel seules des informations *en off* fuient. Bien que vous puissiez trouver de bonnes raisons pour réagencer le puzzle administratif en AC malgré le contexte de crise budgétaire et la perspective d'élections présidentielles et de remaniements ministériels très proches, nous vous alertons sur le risque extrême d'aggravation des conditions de travail de vos agents en administration

centrale et le risque associé de perte de lisibilité, de sens et d'efficacité des politiques publiques que vous portez, en articulation avec d'autres ministres.

En plus des difficultés soulignées et non traitées, le choc d'un réaménagement des espaces de travail à La Défense, « Arche Séquoia 2028 », imposé brutalement et sans prêter attention aux conséquences humaines à moyen et long terme, impactera plus de 4000 agents et devra également être absorbé en 2026 et 2027. La forte densification et la flexibilisation systématique du travail bouleverseront une fois encore les manières de travailler des agents, selon les alertes d'une expertise indépendante, et sans qu'aucune mesure de prévention des risques n'ait été au préalable mise en place, comme le prévoit pourtant la réglementation en matière de santé au travail – il n'y a même eu aucun diagnostic des risques psychosociaux depuis dix ans et aucun propre à ce projet ! (pourtant reconnu comme important et modifiant les conditions de travail par l'administration)

Une énième politique de réduction des coûts humains et financiers, sous couvert « d'Etat efficace », ne peut pas mettre une fois encore sous le tapis les souffrances endurées depuis longtemps par vos agents en administration centrale.

Il est de votre responsabilité d'agir pour que les agents restent fiers de porter des politiques publiques dont ils comprennent pleinement les enjeux sans devoir y sacrifier leur santé, alors que les contradictions demeurent au plus haut niveau, comme si on pouvait faire davantage avec toujours moins de moyens.

Considérez-vous comme normal de fonctionner constamment en « mode dégradé », de multiplier les dépassements horaires non payés ? (320 000 heures en AC en 2025, équivalent à une centaine d'ETP !) Cela va au-delà de la simple conscience professionnelle, si facilement brandie et d'ailleurs exercée avec cœur. Il s'agit du bien-être de vos agents, en administration centrale comme ailleurs, maltraités par des injonctions trop souvent non justifiées tombant d'en haut, les considérant comme des « machines à produire » et méconnaissant les réalités de leurs contraintes de travail.

En administration centrale, les réorganisations successives ont déjà réduit à la portion congrue des effectifs pourtant indispensables, que ce soit en termes d'expertise reconnue que sur les fonctions transversales d'appui, trop souvent oubliées et pourtant nécessaires au fonctionnement global.

Il est urgent d'arrêter cette hémorragie, il est vital de ne plus continuer à réorganiser à marche forcée, à l'aveugle, sans en mesurer les véritables impacts sur la santé au travail mais aussi sur l'efficacité des politiques publiques pourtant nobles que nous portons.

La CFDT portera dans les instances d'administration centrale la prise en compte de ce risque supplémentaire pour essayer de minimiser les dégâts si un nouveau projet déconnecté des réalités devait voir le jour. La CFDT saura rappeler par tous les moyens utiles les obligations de sécurité et de santé au travail dont vous êtes garante.